

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'AUTOMOBILE DE SAINTE-THÉRÈSE, TENUE LE 26 OCTOBRE 2021 À 16 H 30 VIRTUELLEMENT VIA TEAM.**

**SONT PRÉSENTS :**

M. Stéphane Bouchard	enseignant
M. Martin Caron	enseignant
M. Oniel Charbonneau	entreprise
Mme Mélanie Désormiers	personnel professionnel
M. Yannick Genesse	entreprise
M. Bernard Lavallée	socio-économique (CPA)
Mme Caroline Lemieux	personnel de soutien
M. Martin Tougas	directeur

**SONT ABSENTS :**

M. Pierre Mondou	entreprise
M. Maxime Longpré	élève
Mme Élise Paquin	élève

**1. MOT DE BIENVENUE ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

Le directeur ouvre l'assemblée. Il se présente et souhaite la bienvenue à tous les membres du conseil d'établissement en soulignant la venue de Stéphane Bouchard, enseignant au CFP.

**2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par monsieur Bernard Lavallée que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

CE-2122-547

**ADOPTÉ**

1. Mot de bienvenue et ouverture de l'assemblée;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Composition du CE pour 2021-2022;
4. Procédure d'élection au poste de président ou présidente du conseil d'établissement;
5. Élection au poste de président ou présidente;
6. Lecture et adoption du procès-verbal du 22 juin 2021;
7. Règles de régie interne;
8. Calendrier des rencontres 2021-2022;
9. Budget de fonctionnement;
10. Clientèle du Centre 2021-2022;
11. Sujets divers;
  - Perspectives 2021-2022
  - Activité : Salon de l'auto - Annulée
  - ATE
  - COVID-19
  - Formation obligatoire pour tous les membres du CE
  - Dépôt des documents pour le cadre d'organisation scolaire 2022-2025
12. Signature de formulaires;
  - Autorisation pour la communication de renseignements personnels
  - Formulaire de déclaration d'intérêts
13. Questions diverses;
14. Levée de l'assemblée.

**3. COMPOSITION DU CE POUR 2021-2022**

Quatre membres représentent les entreprises, cinq membres siègent au nom du Centre (le directeur, deux enseignants, un membre du personnel de soutien et une professionnelle), deux membres représentent les élèves et il n'y a aucun représentant de parents des élèves mineurs. La liste des membres est remise à chacun.

**4. PROCÉDURE D'ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Le directeur explique aux membres la procédure d'élection pour la présidence du CE.

**5. ÉLECTION AU POSTE DE PRÉSIDENT OU PRÉSIDENTE**

Monsieur Bernard Lavallée propose monsieur Oniel Charbonneau au poste de président du conseil d'établissement et il accepte.

Monsieur Oniel Charbonneau est donc élu à l'unanimité, président du conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle de l'automobile de Sainte-Thérèse.

CE-2122-548

**ADOPTÉ**

**6. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 22 JUIN 2021**

Il est proposé par monsieur Martin Caron d'adopter le procès-verbal de la réunion du 22 juin 2021.

CE-2122-549

**ADOPTÉ**

**7. RÈGLES DE RÉGIE INTERNE**

Le directeur présente et explique aux membres une proposition des règles de régie interne.

Il est proposé par madame Caroline Lemieux d'adopter les règles de régie interne telles que présentées.

CE-2122-550

**ADOPTÉ**

Le document sera déposé sous la COTE 93.

**8. CALENDRIER DES RENCONTRES 2021-2022**

Le mardi 26 octobre 2021 à 16 h 30  
Le mardi 23 novembre 2021 à 16 h 30  
Le mardi 5 avril 2022 à 16 h 30  
Le mardi 17 mai 2022 à 16 h 30  
Le mardi 21 juin 2022 à 16 h 30

**9. BUDGET DE FONCTIONNEMENT**

Monsieur Martin Tougas informe les membres que le budget de fonctionnement alloué par la commission scolaire est de 775 \$. Il n'y a pas de résiduel de l'an passé. Il est entendu que ce montant servira à assumer les coûts des repas ou collations lors des réunions du Conseil d'établissement.

**10. CLIENTÈLE DU CENTRE 2021-2022**

Le directeur présente un tableau qui détaille la clientèle étudiante dans les différents programmes pour l'année scolaire 2021-2022.

## 11. SUJETS DIVERS

- Perspectives 2021-2022 :

Monsieur Martin Tougas informe tous les membres du CE que le CFPA vise à développer un AEP en ATE à plus de 50% en entreprise et ce, en partenariat avec le CPALL.

Il est aussi mentionné que le CFPA désire continuer de travailler avec le CPALL pour le programme VÉ de 105 heures avec les mêmes participants déjà inscrits.

Pour la formation en Conseil technique, un nouvel élève de Jonquière est inscrit pour la formule à distance en mode synchrone.

Le nouveau programme pour la formation en VL, (véhicules de loisir et d'équipement léger) est débuté depuis la rentrée 2021-2022.

Le directeur précise à tous les membres du CE la mise en place du « Plan d'action pour contrer la violence et l'intimidation » chapeauté par Mélanie Désormiers, orthopédagogue et le « Plan d'action » qui est à revoir pour la réussite des élèves.

- Activité : Salon de l'auto :

À revoir car aucune information sur leur site pour le moment.

- ATE :

Monsieur Martin Tougas mentionne à tous les membres du conseil d'établissement que la nouvelle cohorte débutera le 10 mars 2022 ...

- COVID-19 :

Monsieur Martin Tougas fait un rappel important sur toutes les mesures sanitaires en vigueur au CFPA afin de respecter au maximum les consignes reçues de la santé publique.

- Formation obligatoire pour tous les membres du CE :

Monsieur Martin Tougas informe tous les membres du CE que les informations à ce sujet suivront sous peu.

- Dépôt des documents pour le cadre d'organisation scolaire 2022-2025 : :

M. Martin Tougas présente à tous les membres du CE les documents concernant le cadre d'organisation scolaire 2022-2025.

## 12. SIGNATURES DE FORMULAIRES

### 13.1 Autorisation pour la communication de renseignements personnels

On remet le formulaire d'autorisation pour la communication de renseignements personnels au président du Conseil pour signature.

### 13.2 Formulaire de déclaration d'intérêts

À conserver et compléter si un membre avait un conflit d'intérêts en cours d'année.

## 13. QUESTIONS DIVERSES

- Aucune

